

Le 13 octobre 2022, MARGUERITTES

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

- LE MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 A 18 h 30,
- à la Mairie, dans la salle ordinaire de ses délibérations (salle Claude Erignac) – rue Gustave de Chanaleilles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Rémi NICOLAS,

Maire de MARGUERITTES

ORDRE DU JOUR :

0. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 6 juillet 2022 ;
1. AMI "objectif ZAN" – convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'Agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne ;
2. Charte anticabanisation ;
3. Transfert d'office des voies et annexes des lotissements dans le domaine communal ;
4. Autorisations de programme et crédits de paiement ;
5. Exercice budgétaire 2022 - décision modificative n° 2 ;
6. Subventions aux associations "comités de quartier" ;
7. Recrutement contrats d'apprentissage ;
8. Adhésion à la mission de médiation du Centre de gestion du Gard ;
9. Adhésion à la prestation conseils en organisation du Centre de gestion du Gard ;
10. Désignation du représentant de la commune à l'assemblée générale et à l'assemblée spéciale des collectivités territoriales de BRL ;
11. Rapport annuel 2021 du représentant au conseil d'administration de l'assemblée spéciale des collectivités territoriales de BRL ;
12. Renouvellement de la convention cadre ESCAL / Ville de Marguerittes pour 2022 ;
13. Poursuite de la dynamique de valorisation du cœur de ville ;
14. Création de l'itinéraire de découverte du Chemin des Sources ;

15. Lieu d'accueil enfants / parents – demande de subvention de fonctionnement 2023 ;
16. Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement pour les EAJE dans le cadre de la prestation de service unique ;
17. Renouvellement de la convention pour les passeports été pour l'année 2023 ;
18. Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service ordinaire pour l'ALSH périscolaire ;
19. Convention de partenariat pour l'accueil des enfants de Bezouze et Lédenon au sein de l'ALSH du Mas Praden ;
20. Règlement de fonctionnement des services multi-accueil collectif et accueil familial ;
21. Convention de réservation de logements NPNRU – résidence Victor Hugo – ZAC Mézeirac ;
22. Relevé des décisions.

► **Les rapports de présentation correspondants sont joints à cette présente convocation**

Composition du Conseil municipal

Maire : M. Rémi NICOLAS.

Adjoints au Maire : Mme Patricia POUBLANC – M. Frédéric COURRENT - Mme Frédérique CONDET – M. Jean-Pierre CATHEBRAS – Mme Diane ARRIAGADA – M. Bernard CHANTRIER – Mme Audrey RANC et M. Denis CANTIER.

Conseillers municipaux délégués : Mme Martine REARD – Mme Joëlle HUYNH – Mme Liliane GUIRAUD – M. Christian BLANCARD – Mme Florence LIMONES – M. Eric PEREDES – M. Eric MARC – Mme Sophie GOMES – Mme Laïla ACHKAR – Mme Laure DELAMON – M. Renaud LEROI - M. Yohan MESSABIER – Mme Karine PACHAIRE et M. Georges VIERNE.

Conseillers municipaux : M. Denis BRUYERE – M. Stéphane GUILLEMIN – Mme Julie DELVAL – Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA – M. Alain SAUD et Mme Margit LORBLANCHET.